

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU VISTRE (SMBVV)

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs
<input checked="" type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études,
<input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation
<input type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS
<input type="checkbox"/> Système d'alerte
<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) |
|---|--|

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.syndicat-vistre.fr

Date de création : 1998

Nombre de communes : 34 communes

Nombre d'habitants sur le territoire : 240 000 habitants

Taille des communes : 135 000 habitants (Nîmes) à 2 500 habitants

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

Incendies

Inondations : 1988 à Nîmes, 2002, 2005

Compétence :

Le SMBVV agit dans le cadre de la prévention des inondations. En 2007, avec l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région et le Conseil Général, le SMBVV s'est engagé dans le cadre du Plan d'Action et de Protection contre les Inondations (PAPI) du Vistre à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour mieux anticiper et gérer les inondations.

A savoir : Depuis les années 1950, l'aménagement du territoire sur le bassin versant a été profondément modifié. Ainsi, les zones humides ont été asséchées pour étendre les terres agricoles tandis que les villes et leurs activités se développent et imperméabilisent les surfaces. La vulnérabilité s'est accrue. Les cours d'eau sont recalibrés et linéarisés, le Vistre est en grande partie endigué en aval de Nîmes. Le transfert de l'eau s'accélère et crée des pics de crues brutaux et violents. Les villages situés en aval n'ont plus le temps d'anticiper les inondations.

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

L'ensemble du personnel du SMBVV travaille dans le cadre de cette compétence :

- Une équipe verte (5 personnes) chargée de l'entretien des cours d'eau (dont l'enlèvement des embâcles) avec du matériel approprié.
- 5 techniciens et ingénieurs
- 2 agents administratifs

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

- Etudes d'intérêt général à l'échelle du bassin versant ou de sous bassins clairement identifiés
- Mise en place des repères de crue dans les zones à risques

Information / sensibilisation / formation :

Information et sensibilisation au risque d'inondation : axe 1 du PAPI.

- Articles réguliers dans les journaux municipaux

- Sensibilisation des scolaires

Elle a fait l'objet d'un programme (Vistr'ensemble) sur plusieurs années, celui-ci est désormais remplacé par un programme de sensibilisation au risque d'inondation mis en place par le Conseil Général auprès de toutes les classes de CE2, CM1 et 5^{ème} du Département.

- Formation des élus et des agents :

Le Conseil Général du Gard a pris en charge cette opération avec des journées de formation à thème sur le risque d'inondation. Le SMBVV est associé avec les autres structures de bassins et les partenaires techniques à l'élaboration de ces formations.

Les journées sont animées par des intervenants extérieurs :

- prévention, annonce des crues et gestion de crise
- aménagement des bassins versants et prévention des inondations
- prévention des inondations : cadre juridique et responsabilités
- urbanisme et prévention des inondations
- gestion du ruissellement de surface

Alerte :

Néant

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

- Assistance technique à la demande des communes (comité de pilotage)

AUTRE(S) :

Conduire des travaux d'aménagement (réduction du risque à la source)

- Restauration des rivières pour qu'elles retrouvent un fonctionnement plus naturel avec stockage et ralentissement dynamique des eaux : reméandrement du lit, restauration de

champs d'expansion des crues, adoucissement des pentes de berges et création de terrasses alluviales, restauration de la végétation et des ripisylves, recréation de zones humides.

- Plan de gestion des fossés d'assainissement des terres agricoles pour ralentir les écoulements.

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

En période de crise, le SMBVV n'a pas de compétences ni de moyens pour intervenir. C'est le maire qui réquisitionne le cas échéant les entreprises. Le SMBVV intervient à la décrue : enlèvement d'embâcles, réparation d'ouvrages, etc.

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- Analyse juridique des responsabilités liée aux digues
- Brochure grand public sur le fonctionnement du bassin versant - *en cours d'élaboration*
- Panneau d'exposition sur le risque d'inondation (s'ajoutera sur le bassin du Vistre à l'exposition itinérante du Conseil Général du Gard « Inond'Action ») – *en cours*
- Panneaux à l'usage des élus – *en cours*.

CONTACT

NOM et prénom : KANEL Caroline

Service/Direction de rattachement : Technique

Fonction : Ingénieur chargé de mission

Coordonnées mail : caroline.kanel@syndicat-vistre.fr

Coordonnées téléphoniques : 04 66 84 55 11

Date de recueil des informations : 01 2009